

Date de convocation :  29/06/2022	<b>DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE</b>  <b>COMMUNE DE DUNIERES</b>  <b>DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL</b>
---	--

Le quatre juillet deux mille vingt-deux à vingt heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de DUNIERES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre DURIEUX, maire.

Présents : Corinne BEAL, Nelly BEAULAIGUE, Florian CHAUDIER, Dimitri CLOT, Pierre DURIEUX, Pascal GOUY, Jean Paul GRANGE, Fabienne MANOHA, Pierrick MARCON, Pascale MERLE, Isabelle MEYNET, Christophe MOULIN, Fanny MOURIER, Marie Laure OUDIN, Eric PARRAT, Patricia SOUCHON, Robert VALLAT (17)

Excusés : Cédric BROUSSARD (pouvoir à Christophe MOULIN), Hélène DREVET (pouvoir à Patricia SOUCHON), Catherine MARCON (pouvoir à Pierre DURIEUX), Emeline MOUNIER (pouvoir à Pascal GOUY), Thierry SABOT (pouvoir à Fanny MOURIER) (5)

Absente : Colette MORIN (1)

Monsieur Jean Paul GRANGE a été désigné secrétaire de séance.

**OBJET DE LA SEANCE** : Travaux Rue de Bellevue : demande de subvention à la Région.

**DCM 20220704-8**

Monsieur Le Maire rappelle que suite à l'étude globale d'aménagement et de sécurisation pour la requalification de la traversée de DUNIERES, la première tranche des travaux portera sur la Rue de Bellevue et sa connexion avec la Rue du Onze Novembre.

Monsieur Le Maire présente le plan de financement suivant :

Coût du projet		Recettes prévisionnelles		
Nature des dépenses	Montant HT*	Nature des recettes	Taux	Montant
Maitrise d'œuvre	80 000.00 €	Subvention Région Auvergne-Rhône-Alpes	20	90 000.00 €
Travaux d'aménagements de surface	320 000.00 €	ETAT (DETR)	20	90 000.00 €
Reprise et enfouissement des réseaux	50 000.00 €	DEPARTEMENT (Cap 43)	13.34	60 000.00 €

**AR Prefecture**

043-214300873-20220704-DCM20220704\_8-DE  
Reçu le 19/07/2022  
Publié le 19/07/2022

		FDC CCPM	23.33	105 000.00 €
		Autofinancement de la commune	23.33	105 000.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>450 000.00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	<b>450 000.00 €</b>

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur Le Maire

- à solliciter la subvention régionale pour les travaux d'aménagement de la Rue de Bellevue ;
- à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour copie conforme,

Le Maire,

**AR Prefecture**

043-214300873-20220704-DCM20220704\_8-DE  
Reçu le 19/07/2022  
Publié le 19/07/2022